

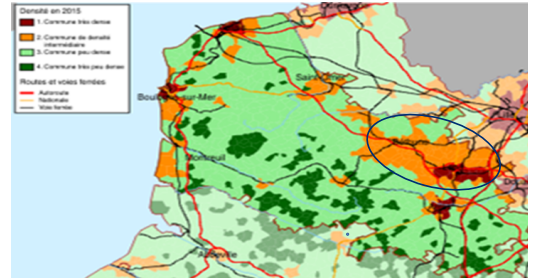
S. CHEVALIER (1), M. GROCH (1), A-S. DUQUESNE (1), A. LEGRAIN (1), H. BAZUS (1)
(1) CeGIDD de l'Artois, Centre Hospitalier de Lens

Pour assurer l'ensemble de ses missions, le CeGIDD de l'Artois se heurte à des contraintes :

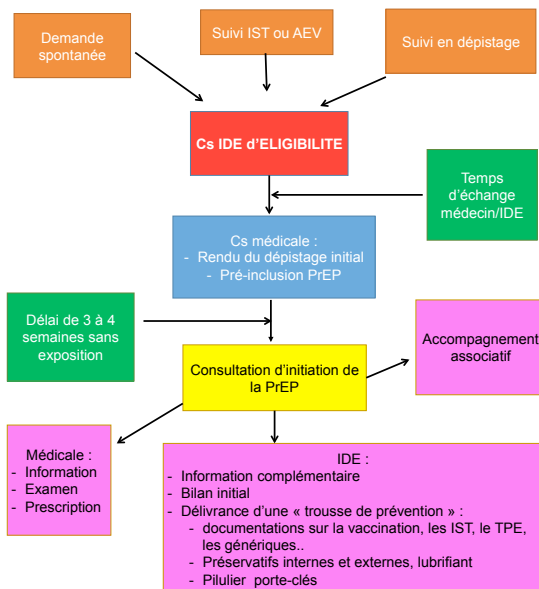
- couverture d'un territoire étendu sur 500 km² et mal desservi
- une population précaire au sein de l'ancien bassin minier, avec des capacités de déplacement limitées et pour qui la santé, et a fortiori la prévention, n'est pas au centre des préoccupations
- un effectif médical réduit et assurant plusieurs activités.

L'équipe a donc décidé d'adhérer au protocole de coopération « **Prescription et réalisation de vaccinations et de sérologies, remise de résultats de sérologie, par un infirmier (IDE) en lieu et place d'un médecin** » (Arrêté DOS-SDA n°2016-196)

Dans ce contexte, la mise en place de la consultation PrEP représentait un nouveau défi. La délégation de compétence médecin-IDE appliquée à la procédure d'accès à la PrEP au moyen d'une **consultation d'éligibilité infirmière** est apparue comme **une solution**.



Quel parcours pour nos PrEPeurs ?



Quelles sont les modalités de la consultation d'éligibilité ?

Sur RDV avec une IDE **spécifiquement formée** d'une durée d'environ 1 heure.

Que contient la consultation d'éligibilité ?

- **Evaluation du risque d'acquisition du VIH :**
 - Prises de risques passées, actuelles ou à venir
 - Présence de facteurs de risque aggravant (SPA, groupe à prévalence, ...)
 - Epanouissement, bien être et santé sexuelle,

- **Evaluation des connaissances :**
 - Le VIH, les hépatites, les IST et leurs symptômes / Le TPE.

- **Evaluation des compétences :**
 - Capacité d'adhésion au suivi médical / Observance du traitement
 - Capacité d'anticipation des rapports sexuels

- **Information complète sur la PrEP :**
 - Principes, modalités de prise et de suivi

- **Recueil d'informations complémentaires :**
 - Contre-indication à la PrEP, vaccinations, Contraception, couverture sociale...

- **Etat des lieux quant au statut sérologique et réalisation des dépistages adaptés :**
 - Sérologies VIH, VHB, VHC, VHA et syphilis
 - PCR *Chlamydia trachomatis* et *Neisseria gonorrhoeae* en multi sites.

- **Remise d'une information écrite en vue du RDV médical de pré inclusion**

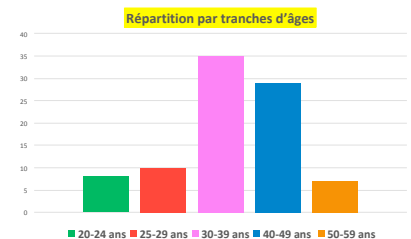


Quel délai pour obtenir la PrEP ?

- Consultation d'éligibilité : délai de RDV **inférieur à une semaine**.
- Première prescription 1 à 4 semaines après en fonction de la date de la dernière exposition.

Qui sont nos PrEPeurs ?

- 88 PrEPeurs suivis en 2018
- 86 hommes et 2 personnes transgenres
- 85 HSH
- Un âge moyen de 36,9 ans
- 38 partenaires sexuels par an en moyenne [3 – 200]
- Avant mise sous PrEP:
 - 63 (72%) avaient eu au moins une IST
 - 17 (20%) avaient bénéficié d'un TPE
- 32 (36%) ont présenté au moins une IST depuis l'instauration de la PrEP,



Quels sont les avantages de cette organisation ?

Pour le médecin	Pour l'IDE	Pour le PrEPeur
Gain de temps grâce à l'information et au screening préalable	Relation de confiance entre le PrEPeur et l'IDE qui devient son interlocuteur privilégié	
Entretien ciblé	Valorisation de connaissances et d'expérience	Réduction des délais d'instauration
	Montée en compétences dans le champ de la santé sexuelle	Suivi personnalisé permettant une meilleure adhésion
Richesse d'un travail complémentaire en équipe		

Conclusion :

Dans un contexte de développement d'une nouvelle modalité de prévention de l'infection par le VIH, la consultation d'éligibilité se révèle être un outil facilitateur quant à l'**accès et à la mise en place** de cette prophylaxie.

Cette **consultation efficace et efficace** constitue une **base solide** au suivi et à l'accompagnement des PrEPeurs.

Expérience, compétences, confiance et complémentarité en sont néanmoins les **pré requis indispensables**.